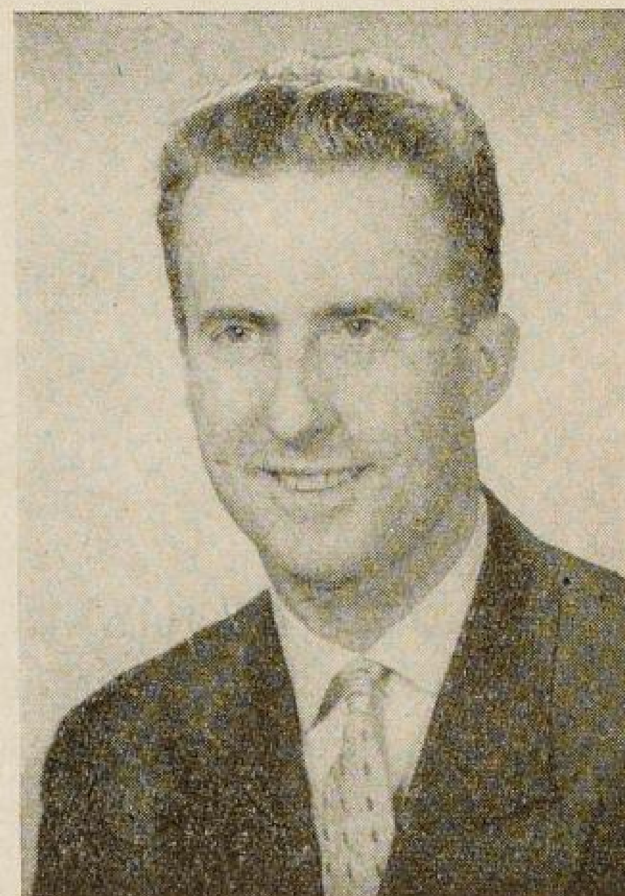
DÉPARTEMENT DU NORD - LILLE - TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

Electrices, Electeurs,



VOTEZ POUR LA Ve RÉPUBLIQUE

- La Ve République, instaurée en 1958 à la demande du Général de Gaulle, par 80 % des Français prévoit :
  - Un Président arbitre du pouvoir,
  - Un Gouvernement fort et stable,
  - Des Assemblées disciplinées.

Elle prévoit aussi la séparation des pouvoirs, gage de la liberté individuelle.

- **Tel était et tel demeure le programme des Indépendants et Paysans**

VOTEZ pour Marcel VEROONE

Dans cette même volonté de démocratie moderne, **nous réclamons:**

- L'instauration d'un Gouvernement de Législature, ce qui élimine définitivement l'instabilité ministérielle de la IVe République.
- Une politique d'expansion économique et sociale, particulièrement orientée vers le logement et les constructions scolaires.
- L'indépendance de la Justice.
- La liberté de l'Ecole et de l'Information.

Nous voulons l'unité politique de l'Europe, membre de la grande alliance occidentale, une force de frappe commune et la présence de la France dans les organisations internationales.

LE CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS

présente à vos suffrages :

L'ÉQUIPE JEUNE DE LA 3me CIRCONSCRIPTION

qui s'engage :

A assurer un lien réel entre ses électeurs et les représentants des Pouvoirs Publics ;

A promouvoir les idées qui ont toujours inspiré ses activités privées, familiales et publiques :

- **ACTION SOCIALE CONCRÈTE :** Par l'amélioration du sort des **salariés,**
  Par l'amélioration du sort des **personnes âgées**
- **DÉCENTRALISATION VÉRITABLE** de la vie politique, administrative et sociale qui seule permettrait à notre région de mener à bien l'immense effort d'expansion capable d'assurer un avenir à tous ses jeunes.
- **RÉDUCTION DE LA COMPLEXITÉ FISCALE** et affectation à leur destination prévue des fonds sociaux (vignette par exemple) et non à des budgets de prestige.
- **POLITIQUE FAMILIALE CONCRÈTE :**
  - Par l'ajustement des Allocations Familiales sur le coût de la vie,
  - Par la construction de logements suffisants et décents,
  - Par le respect et l'aménagement des indispensables espaces verts,
  - Par le développement des équipements sportifs.

Marcel VEROONE

42 ans, marié, père de famille - Docteur en Droit
Avocat au Barreau de Lille - Ancien Conseiller Municipal
Lauréat de l'Institut - Lauréat de la D. R. A. C.
Président et Membre actif d'organisations sportives

il est soutenu par

Philippe PARSY

30 ans, marié, père de famille
Directeur Commercial
Responsable de Mouvements de Jeunes



VOTEZ SAINEMENT
VOTEZ INDÉPENDANT

SNOREV - SAINT-ANDRÉ